

# REGLEMENT TOURNOI MARIO KART 8

Nintendo, Nintendo Switch

**Organisé par : Commune du Palais sur Vienne  
(Espace Jeux vidéo de l'Espace culturel Jean Ferrat)**

## 1. Généralités

L'Espace Jeux Vidéo organise le tournoi Mario Kart 8 Deluxe. Le tournoi se déroulera le mercredi 22 octobre à l'Espace culturel Jean Ferrat du Palais sur Vienne de 14h30 à 17h.

## 2. Présentation de la compétition

La compétition se déroulera sur le jeu Mario Kart 8 Deluxe édité par Nintendo. La Plateforme sera la Nintendo Switch.

La compétition accueillera 16 participants maximum.

*L'organisation se réserve le droit de modifier les horaires, d'augmenter ou diminuer le nombre de participants sans qu'aucune réserve ne puisse être émise.*

L'inscription se fait par mail en contactant l'organisateur des 2 tournois à l'adresse suivante : [gmenand@lepalaissurvienna.fr](mailto:gmenand@lepalaissurvienna.fr) ou par téléphone au 05 55 04 34 37.

Si le nombre d'inscrit est supérieur au nombre de places par compétition, la sélection des participants se fera dans l'ordre des premiers inscrits, l'horodatage automatique du mail faisant foi. Les autres inscrits seront placés sur une liste d'attente. Les personnes seront contactées en cas de désistement sur la liste principale.

## 3. Les participants

La compétition Mario Kart 8 Deluxe est ouverte à tous les joueurs de 10 ans et plus.

## 4. Organisation du tournoi

Toutes les courses s'effectuent selon les réglages du jeu précisés dans la partie 5 du présent règlement. Cette organisation est adaptée à un nombre de 16 joueurs. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ce déroulement en fonction du nombre de joueurs inscrits.

L'heure de début du tournoi est fixée à l'avance sur la page du site Internet de la Mairie <https://lepalaissurvienna.fr> (horaire prévisionnel en annexe) et [la page Facebook](#). Les courses commencent 1/2h après l'heure annoncée. Ce temps permet de s'assurer de la présence de tous les joueurs, de faire un rappel du règlement et du contexte du tournoi. Aucun échauffement/test du matériel ne sera possible sur place.

Le tournoi se déroule en double élimination.

Les 16 joueurs et les 8 équipes seront répartis par groupe de 4 aléatoirement. Chaque groupe s'affronte dans le mode de jeu multijoueur. Pour tous les tours, en cas d'égalité entre 2 équipes, une bataille de ballons viendra départager les joueurs concernés. (voir détail article 5).

L'arbre de rencontre pour le tournoi libre est donné en annexe.



## 5. Les réglages du jeu

Concernant chacun des tours :

- ✓ Tournoi libre : 150 cc

Le reste des paramètres est :

Multijoueur local – Mode VS – choix du personnage libre – choix du kart et options libres – Tous les objets – IA Difficile – Véhicules IA : Tous – Coupe imposée pour tous les tours sauf en finale où la Coupe est au choix du vainqueur comme défini dans l'arbre de rencontre du tournoi correspondant – Nombre de circuits par tour de qualification : 4.

Conduite assistée : au choix du participant ; Gyroscope : au choix du participant ; Accélération auto : au choix du participant ;

En cas d'égalité : Mode Bataille de ballons sur 1 manche – Equipes : Chacun pour soi – Objets : Mode normal – Durée d'une manche : 3 minutes - IA difficile – Véhicules IA : tous les véhicules – Circuits : Aléatoire – Conduite assistée : au choix du participant ; Gyroscope : au choix du participant ; Accélération auto : au choix du participant.

L'organisation se réserve le droit de modifier le nombre de circuits par tour de qualification sans que sa responsabilité ne puisse être engagée afin de fluidifier l'organisation.

**Important** : Les phases de contrôle des boutons et de préparation doivent se dérouler le plus rapidement possible.

## 6. Dotations

Les dotations du tournoi seront réparties entre les 3 premiers du tournoi. Le montant de la dotation sera de :

Compétition libre

- ✓ 1<sup>er</sup> prix : 40 € carte cadeau
- ✓ 2<sup>ème</sup> prix : 30 € carte cadeau
- ✓ 3<sup>ème</sup> prix : 20 € carte cadeau

Les autres participants recevront des goodies.

## 7. Le matériel

Il sera mis à disposition des participants, par l'organisateur, un écran, une console, jeu ainsi que les manettes.

Mario Kart 8 Deluxe se jouera avec 1 Joy-Con par participant.

L'organisateur se réserve le droit d'imposer tel ou tel pad aux participants pour la compétition. Le joueur ne pourra effectuer de réclamation dans le cas où il ne peut pas jouer avec son pad de "prédilection".



## 8. Discipline et arbitrage

1. Toute inscription et participation vaut acceptation en totalité de tous les points du présent règlement. Chaque participant doit être fair-play et respectueux de son adversaire et de l'organisateur.
2. En cas de non-respect du présent règlement, de la non-observation des consignes, de manque de fair-play, de violence physique ou verbale ou de casse de matériel, l'organisateur se réserve le droit d'exclure le joueur de la participation.
3. En particulier, les arrangements manifestes contraires à l'esprit de la compétition seront sujets à exclusion de la compétition.
4. Aucune substitution de joueur ne sera tolérée durant la compétition. Le joueur joue sous sa propre identité.
5. Il est fortement conseillé de rester présent sur le stand lors du tournoi. Si vous venez à vous absenter et que vous ne répondez pas présent lors de votre tour, le tour commencera sans vous et il ne sera plus possible de participer au reste de la compétition. Un délai maximum de 5 minutes sera toléré à la suite du 1<sup>er</sup> appel pour chacun des tours.
6. Une pause effectuée lors du match sans raison valable sera sanctionnée allant jusqu'à la disqualification. Le joueur responsable devra attendre 5 secondes avant de reprendre la course.
7. Le passage à la course suivante étant déterminé par l'arrivée du dernier concurrent, chaque joueur mettra tout en œuvre pour finir chaque course le plus rapidement possible. Tout participant ralentissant volontairement le déroulement de l'épreuve par un comportement anti-jeu sera exclu de la compétition.
8. Les tournois sont ouverts à toutes et à tous, joueurs et spectateurs, il est donc fortement recommandé aux joueurs de faire attention à leurs affaires personnelles. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol sur les lieux mêmes des compétitions.
9. Attention, les participants devront être présents dès le début du tournoi sous peine de voir leur place attribuée à quelqu'un d'autre.
10. En cas d'interruption involontaire d'une partie (Coupure de connexion, coupure d'électricité, ...), celle-ci sera à refaire entièrement. Une interruption volontaire sera assimilée à un forfait définitif et entraînera l'exclusion de la compétition.
11. En cas de litiges, c'est le superviseur du tournoi qui tranchera.
12. Tout joueur qui manifestera un comportement violent ou jugé comme tel par l'organisateur ou qui ne respectera pas le règlement sera exclu de la compétition.
13. L'organisateur pourra annuler tout ou partie de la compétition ou des participations s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation ou de la détermination des gagnants.
14. L'organisateur se réserve par ailleurs le droit de ne pas attribuer les lots aux fraudeurs.

## 9. Droit à l'image

Les participants autorisent la commune du Palais sur Vienne, du seul fait de leur participation, à :

- 📷 Etre pris en photo lors de leur participation à la compétition de Mario Kart 8 Deluxe
- 📷 A utiliser et reproduire leur image sur tous les supports de communication de la commune, papier ou électronique (bulletin municipal, site Internet, réseau social ...) aux fins de valorisation et de promotion des activités de la commune, à titre gratuit. Les participants peuvent retirer leur autorisation à tout moment. Les participants



reconnaissent qu'aucune rémunération ne leur sera versée en contrepartie de la présente autorisation.

- 👤 Lorsque le participant est âgé de moins de 18 ans, son ou ses représentants légaux exerçant l'autorité parentale donnent l'autorisation à l'organisateur pour l'utilisation de son image dans les conditions qui précèdent.

## 10. Limites de responsabilité

La commune du Palais sur Vienne se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler cette compétition en cas de force majeure. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

Elle se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation, et de reporter toute date annoncée ou à en modifier les conditions. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

## 11. Application et Interprétation du règlement

Le règlement s'applique à toute personne qui participe à la compétition. Toute question d'application ou d'interprétation du Règlement, ou toute question imprévue qui viendrait à se poser, sera tranchée souverainement, selon la nature de la question, par les organisateurs.



